



Le plan pour l'emploi des jeunes se concrétise

- Elisabeth Borne a reçu mardi les partenaires sociaux pour finaliser le plan pour l'emploi des jeunes.
- La prime à l'embauche prendra la forme d'un versement trimestriel de 1.000 euros.

SOCIAL

Leïla de Comarmond
@leiladeco

Comment éviter que l'épidémie de Covid ne produise une promotion « malchance », à l'instar des générations de la fin des années 2000 qui paient encore aujourd'hui le fait d'avoir démarré leur carrière professionnelle avec la crise financière ? C'est sur ce sujet qu'ont planché, mardi, les représentants du patronat et des syndicats avec la nouvelle ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne. Ce rendez-vous intervenait à deux jours de la présentation du plan pour l'emploi des jeunes, l'objectif étant qu'il soit opérationnel dès la rentrée. Le dossier, ouvert par le précédent gouvernement, est déjà bien avancé. Le principe d'une aide à l'embauche a été confirmé par Emmanuel Macron qui a annoncé, le 14 juillet, un « *dispositif exceptionnel d'exonération des charges* ». Une « *compensation* » de cotisations, en clair un crédit à valoir sur des cotisations futures, qui s'apparente donc à une prime, contrairement au projet initialement construit par Muriel Pénicaud.

Versement trimestriel

Son montant sera de 4.000 euros sur un an, avait annoncé le Premier ministre, Jean Castex, lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale. Mais il prendra la forme d'un versement trimestriel de 1.000 euros, pour un coût évalué entre 1 et 1,5 milliard d'euros. La durée minimale du

contrat pour être éligible a fait l'objet d'âpres discussions au sein du gouvernement. L'accès à la mesure sera en définitive ouvert à partir d'un CDD de trois mois.

Il était en outre initialement prévu de limiter le bénéfice de cette prime aux embauches de jeunes de 25 ans au plus pour un salaire n'excédant pas 1,6 SMIC. Le patronat, et plus particulièrement le Medef, a de nouveau plaidé mardi pour assouplir ces critères, proposant l'âge de 27 ans et

2 SMIC. Il pourrait avoir gain de cause sur le montant de la rémunération. Était aussi à l'ordre du jour la création de 300.000 « *parcours d'insertion* ». « *C'est le grand retour des contrats aidés* », commente un syndicaliste.

Pour des embauches dans le secteur non marchand ou par des entreprises ? « *Le panachage se ferait au niveau des territoires* », précise un participant à la réunion. L'augmentation de 100.000 du nombre de contrats d'insertion par l'activité économique est en outre confirmée, ainsi que l'effort sur la garantie jeune et la hausse de l'enveloppe financière consacrée par Pôle emploi à l'accompagnement intensif des jeunes très éloignés de l'emploi.

Dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences, il est prévu quelque 120.000 formations liées à la transition écologique et numérique à destination des jeunes.

La présentation officielle de ces mesures est imminente. Emmanuel Macron aurait pu s'emparer du sujet ce mercredi, avec un déplacement sur le thème de la jeunesse.

Mais il devrait porter plutôt sur les enjeux éducatifs. L'annonce du plan se fera au plus tard jeudi. Il faudra ensuite le mettre en musique et après la présentation de « la boîte à outils », comme on l'appelle au ministère du Travail, c'est ce sujet qui a occupé l'essentiel des discussions.

Des discussions qui ont été centrées autour de trois sujets, rapporte un participant. Tout d'abord les types d'engagement des acteurs et en particulier des entreprises, sujet très sensible qui n'a pas été tranché. Mais aussi comment faire pour décliner le plan sur le terrain, dans les bassins d'emploi, avec un focus particulier sur les quartiers politiques de la ville. Et comment devra être piloté et évalué le dispositif. « *Il n'y a pas une jeunesse, il y a des jeunes et l'idée est de constituer une palette qui permette de proposer une solution adaptée à chacun* », explique-t-on dans l'entourage d'Elisabeth Borne. ■

« Il n'y a pas une jeunesse, il y a des jeunes et l'idée est de constituer une palette qui permette de proposer une solution adaptée à chacun. »

LE CABINET
D'ÉLISABETH BORNE
Ministère du Travail,
de l'Emploi et de
l'Insertion





Les représentants du patronat et des syndicats ont « planché » sous la direction d'Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Photo Franck Crusiaux/JRÉA